



TAIPEI EUROPEAN SCHOOL 台北歐洲學校

Swire European Primary Campus
727 WenLin Road, ShihLin District,
Taipei 11159, Taiwan, ROC
Tel:+886-2-8145-9007 Fax:+886-2-2832-5058
太古歐洲學園小學部
11159台北市士林區文林路727號

Swire European Secondary Campus
31 JianYe Road, ShihLin District,
Taipei 11193, Taiwan, ROC
Tel:+886-2-8145-9007 Fax:+886-2-2862-1458
太古歐洲學園中學部
11193台北市士林區建業路31號

GUIDE DU PARTICIPANT AU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Je suis invité à participer au Conseil d'établissement de la section française de l'école européenne de Taipei. Ce conseil est présidé par le directeur, M. Vesseau.

Dans cet établissement, la répartition des sièges au sein du conseil d'établissement est la suivante :

Administration	Personnels	Parents d'élèves	Elèves
4 sièges	4 sièges	3 sièges	1 siège
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le chef de poste diplomatique ou son représentant ➤ Le chef d'établissement ➤ Le responsable administratif et financier ➤ Le responsable de la vie scolaire 	Professeurs ou personnels administratifs et de service	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Un parent de maternelle ➤ Un parent de primaire ➤ Un parent de secondaire 	Elu(e) parmi les délégués de classe.

Si je retrouve mon rôle dans ce tableau, cela signifie que **j'ai le droit de vote** au conseil d'administration.

Par contre, je n'ai pas le droit de vote si je suis :

- Un représentant de l'Assemblée des français de l'étranger
- Un représentant du conseil de gestion

Dans ces cas je suis invité à titre consultatif

PREPARATION DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

En ma qualité de membre du conseil d'établissement, j'ai accès au moins une semaine avant la tenue du conseil aux différents documents relatifs à l'ordre du jour.

Je retourne au chef d'établissement les « questions diverses » que je crois utile d'apporter au débat (le chef d'établissement se réserve le droit de recevoir les différents représentants en amont du conseil afin de répondre à certaines de ces questions dont il estime qu'elles alourdiront inutilement la réunion).





DEROULEMENT DE LA SEANCE

Il convient toujours de trouver un secrétaire de séance. Cette fonction est importante car elle permet la rédaction du compte-rendu qui sera voté lors du prochain conseil.

Une fois cette personne désignée, le président du conseil d'établissement fait adopter le compte-rendu du conseil d'établissement précédent. A partir de ce moment, ce compte-rendu pourra être rendu public.

Les autres points du jour sont ensuite abordés.

VOTE OU AVIS

En tant que membre du conseil d'établissement je suis appelé à voter. Il existe deux cas de figure : je suis appelé à voter pour adopter un point de l'ordre du jour ou pour émettre un avis. Cela dépend du point qui est soumis au vote :

ADOPTER	EMETTRE UN AVIS
<ul style="list-style-type: none">➤ Le projet d'établissement➤ Le règlement intérieur de l'établissement➤ Les horaires scolaires et le calendrier de l'année➤ Le plan de formation continue des personnels	<ul style="list-style-type: none">➤ La carte des emplois (recrutement, suppression,...)➤ Les propositions d'évolution des structures pédagogiques➤ Les questions d'hygiène et de sécurité➤ Les voyages scolaires➤ Les questions relatives à l'information des familles.

En règle générale, les propositions que je dois voter sont soumises par le chef d'établissement après consultation d'une première instance représentative (par exemple le plan de formation continue des personnels est le résultat d'un travail de la cellule de formation mise en place par le chef d'établissement).

Attention, comme 12 personnes se prononcent, et afin d'éviter un résultat nul, la voix du président du conseil d'établissement est prépondérante.

QUELQUES REMARQUES

- Les débats ne sont pas confidentiels, je dois donc faire attention à ce que je dis.
- Je peux transmettre aux personnes que je représente toutes les informations débattues pendant le conseil. Le compte-rendu sera rendu public après la tenue du conseil d'établissement suivant.
- Toute question ne relevant pas directement de l'ordre du jour proposé par le chef d'établissement ne sera pas étudiée.



